



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2020-159 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2020-159 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 AYANT POUR OBJETS :

- D'établir les règles de construction d'une résidence en haut ou en bas d'un talus;
 - D'établir les zones et les règles pour l'exploitation des maisons de tourisme sur le territoire de la municipalité.
1. Une assemblée publique de consultation aura lieu **LE LUNDI 3 AOÛT 2020**, à 19h15 à la Salle communautaire située au 8053-8055, route Marie-Victorin, Leclercville. Au cours de cette assemblée publique, madame Lucie Beaudoin, directrice générale accompagnée de messieurs Pierre-Yves Lemay, conseiller et président du CCU et Édouard Paquette agissant à titre d'inspecteur en urbanisme, expliquera le contenu du projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
 2. Dans l'intervalle, les personnes qui souhaiteraient faire leurs commentaires par écrit sont invitées à le faire soit par courriel au dg@munleclercville.qc.ca, par la poste ou encore en déposant leur document dans la boîte aux lettres à l'extérieur du bureau municipal au 1014, rue de l'Église, Leclercville.
 3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1014, rue de l'Église, Leclercville aux jours et heures normaux de bureau ou encore sur le site internet de la municipalité au www.munleclercville.qc.ca
 4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
 5. Ce projet de règlement concerne toutes les zones, tant urbaines qu'agricoles.

Le 10 juillet 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 10^e jour de juillet 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 juillet 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière